



REGLEMENT INTERIEUR DE LA BOURSE MULTI COLLECTIONS ORGANISES PAR LE CLUB PHILATELIQUE BAGEEN

Article 1^{er} : Le Club philatélique, cartophile et numismatique Bagéen organise le dimanche 7 Juillet 2024 sa 18eme Bourse multi collections à la Halle aux sports, Espace Louis Noguères, Route d'Ortaffa, Bages 66670

Article 2 : Les personnes désirant un stand doivent renvoyer le bulletin d'inscription dûment renseigné et signé au Club Philatélique Bagéen 29 Rue Marcel Pagnol 66670 BAGES, Dès que possible, accompagné du chèque correspondant au nombre de tables réservés.

Article 3 : Le prix des emplacements inchangé est fixé à 10€ la table rectangulaire

Article 4 : Les exposants seront accueillis de 7H30 à 9H00.
La bourse sera ouverte gratuitement au public de 9H à 17H.
Toutes les tables non occupées à 9h00 seront considérées comme vacantes et pourront être réattribuées

Article 5 : Conformément à la loi, il est interdit de fumer dans les salles.

Article 6 : L'Association décline toute responsabilité en cas de vol de collections dans la Salle ou sur le parking.

Article 7 : Autorisation d'accès extérieur aux différentes portes de la halle aux sports jusqu'à 9h00 pour décharger les véhicules, ces voies d'accès et de sécurité doivent impérativement rester libres. Interdiction de se garer sur les espaces verts, un parking est prévu à cet effet.

Article 8 : Tout dossier incomplet ou non accompagné de son règlement ne sera pas pris en compte

Article 9 : En raison des frais engagés, aucune annulation ne sera acceptée après le 20 juin, les chèques de réservataires absents le jour de la bourse seront encaissés (excepté cas de force majeure à justifier auprès de l'organisation)

Toutefois, en cas d'annulation indépendante de notre volonté les chèques ne seront pas encaissés et détruits par nos soins

Article 10 : Toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.